

Sécur Vague 2 : Docaposte Santé fait référencer ses deux DPI et complète la chaîne du partage sécurisé des données de santé

M-CrossWay et Maincare-IC sont référencés Sécur Vague 2 du numérique par l'Agence du Numérique en Santé. Après sa Plateforme d'Intermédiation référencée en 2025, Docaposte Santé maîtrise la chaîne complète du partage de données, du dossier patient jusqu'à Mon espace santé. Une dynamique déjà engagée sur le terrain : plus de 60 commandes DPI et près de 40 commandes PFI ont déjà été enregistrées au titre de la Vague 2. Les établissements ont jusqu'au 30 septembre 2026 pour engager leur projet et sécuriser leur financement SONS.

Deux DPI référencés, aucun établissement laissé de côté

Docaposte Santé annonce le référencement Sécur Vague 2 du numérique en santé de ses deux Dossiers Patients Informatisés : M-CrossWay (version 9.1.0.0) et Maincare-IC (version 10.6.3), associés au composant additionnel DMPCconnect d'icanopée, conformément au Dossier de Spécifications de Référencement (DSR) DPI de l'Agence du Numérique en Santé*.

Faire référencer deux DPI en parallèle sur un référentiel aussi exigeant, c'est conduire deux trajectoires techniques distinctes sans arbitrer entre les établissements. C'est le choix qu'a fait Docaposte Santé : quelle que soit la solution déployée, chacun de ses clients accède au programme Sécur Vague 2.

Ce qui change concrètement pour les professionnels de santé

Le soignant n'a plus à quitter son dossier patient. Depuis M-CrossWay comme depuis Maincare-IC, il consulte directement les documents du DMP, importe en un geste ceux qui sont utiles à la prise en charge, est notifié dès qu'un nouveau document provenant d'une source tierce est disponible, et recueille le consentement du patient pour la durée de son séjour.

L'accès aux données est sécurisé par une authentification forte à double facteur intégrant Pro Santé Connect, requise notamment pour l'accès au DMP en mode AIR (Authentification Indirecte Renforcée).

Le référencement a par ailleurs été l'occasion d'un chantier de modernisation de M-CrossWay : sécurité renforcée et nouvelle visionneuse de documents reposant sur des technologies web modernes, pour un confort d'usage immédiatement perceptible dans la pratique quotidienne.

PFI et DPI : la chaîne du partage de données est complète

Ces référencements complètent ceux obtenus en 2025 sur le DSR Plateforme d'Intermédiation (DSR PFI**) pour les deux solutions. Docaposte Santé maîtrise ainsi les deux extrémités de la chaîne : le poste de travail du soignant et la plateforme qui sécurise, trace et route les échanges vers Mon espace santé et MSSanté.

Pour les établissements, l'enjeu est très concret : un seul interlocuteur, des échanges tracés de bout en bout, et une intégration native des flux dans le dossier patient plutôt qu'un assemblage de briques hétérogènes. C'est ce qui explique que plus de 60 commandes DPI et près de 40 commandes PFI aient déjà été enregistrées au titre de la Vague 2.

Cette chaîne s'appuie sur les expertises de Docaposte en matière d'hébergement HDS et de cybersécurité, un socle souverain, opéré en France, au moment où la protection des données de santé s'impose comme une préoccupation de premier plan pour les directions d'établissement.

Olivier Geoffroy, Directeur général de Docaposte Santé : « Faire référencer nos deux DPI était essentiel pour permettre à chacun de nos clients de bénéficier pleinement de cette nouvelle étape du programme Ségur. Avec notre Plateforme d'Intermédiation déjà référencée, nous proposons aujourd'hui aux établissements une chaîne complète, souveraine et conforme. Notre priorité désormais, c'est le terrain : transformer ce référencement en usages réels, dans les délais du programme. »

Un cap opérationnel : juin 2027

Le référencement n'a de valeur que s'il se traduit en déploiements. Les établissements souhaitant bénéficier du dispositif SONS DPI Vague 2 doivent engager leur projet avant le 30 septembre 2026, les mises en production se poursuivant jusqu'au 22 juin 2027 conformément au calendrier réglementaire.

Pour tenir ce calendrier, Docaposte Santé a constitué une équipe de vingt experts dédiés, mobilisés à chaque étape des projets : cadrage, paramétrage, formation des utilisateurs référents, accompagnement au changement et mise en production.

Jean-Christophe Turbatte, directeur du programme Ségur - Agence du Numérique en Santé : « Le référencement Ségur Vague 2 des deux DPI de Docaposte Santé témoigne de la mobilisation des acteurs du numérique en santé pour faire progresser l'interopérabilité et la sécurité des systèmes d'information. Mais la Vague 2 porte une ambition majeure : transformer ces avancées technologiques en usages concrets et quotidiens pour les professionnels de santé. En facilitant l'accès, le partage et l'échange sécurisé des données de santé, cette dynamique collective doit permettre des parcours numériques plus simples et plus fluides, au bénéfice des professionnels de santé comme des patients. »

Prochaine étape : le couloir Imagerie

La dynamique se poursuit dans les prochains mois avec les référencements attendus des solutions du couloir Imagerie : l'offre M-RIS, distribution du logiciel TsXCare de Therasoft, et M-DRIMbox, développée par Docaposte Santé. Objectif : couvrir progressivement l'ensemble du système d'information des établissements avec un portefeuille cohérent et conforme.

** La liste des solutions référencées pour le DSR DPI Ségur Vague 2 sont consultables sur le [site web de l'ANS](#):*

*** La liste des solutions référencées pour le DSR PFI Ségur Vague 2 sont consultables sur le [site web de l'ANS](#):*

À propos de Docaposte Santé :

Filiale de Docaposte et expertise numérique de La Poste Santé & Autonomie, Docaposte Santé accompagne les établissements de santé, les professionnels, les territoires et les institutions dans leur transformation numérique. Éditeur de logiciels, intégrateur et opérateur de plateformes numériques souveraines, Docaposte Santé conçoit et déploie des solutions couvrant la production de soins, les parcours de santé, la prévention, la télésanté, l'imagerie médicale, la gestion administrative ainsi que la valorisation des données de santé. En s'appuyant sur les expertises de Docaposte en matière d'hébergement HDS, de cybersécurité, de data et d'intelligence artificielle, Docaposte Santé œuvre pour un système de santé plus coordonné, plus efficient et plus accessible.

Contact presse : Patrice Lemonnier, 01 55 44 25 35 / patrice.lemonnier@laposte.fr